



Aiacciu, u 18 di ghjennaghju di u 2020

U Presidente

Cumunicatu di stampa

Jean-Guy Talamoni, Presidente di l'Assemblée di Corsica

Des condamnations au-delà de ce que la raison et le droit peuvent concevoir

Les condamnations prononcées à Paris contre quatre militants nationalistes corses sont au-delà de ce que la raison et le droit peuvent concevoir. Elles ne peuvent s'expliquer que par la volonté de mise au pas d'un peuple qui a pourtant exprimé par les urnes sa volonté de paix et de liberté.

La décision historique du FLNC de juin 2014 a ouvert une nouvelle ère politique, laquelle a permis au mouvement patriotique d'accéder aux responsabilités. Cette nouvelle situation ne convient pas à ceux qui, à Paris, ne peuvent envisager pour les Corses que la voie de la soumission.

Mais notre peuple a toujours, au cours de son histoire, refusé de plier devant l'injustice et la brutalité. Aujourd'hui comme hier, il poursuivra avec détermination son chemin vers la souveraineté.

Nous apportons notre soutien fraternel aux militants injustement condamnés, ainsi qu'à leurs familles.

CONTACT PRESSE :

Anne Martinetti-Squarcini – 06 07 05 94 90 – anne.martinetti-squarcini@isula.corsica
www.isula.corsica/assemblea

